



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)  
Assemblée ordinaire du conseil d'administration (CA)  
du lundi 23 février 2026**

**PROCÈS-VERBAL**

**Assemblée ordinaire de février 2026 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 23 février 2026 au Centre culture et environnement Frédéric-Back (salle 322) et en ligne à 19h00**

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

- |                             |                           |
|-----------------------------|---------------------------|
| - M. Anthony Cadoret        | Administrateur, président |
| - M. John Cisco             | Administrateur            |
| - M. Hugo Plante            | Trésorier                 |
| - Mme Céline Fiuza          | Administratrice           |
| - M. Xavier Bernier-Prévost | Administrateur            |
| - Mme Hélène Matte          | Secrétaire par intérim    |
| - Mme Mihanta Randria       | Administratrice           |
| - Mme Francine DeBlois      | Administratrice           |

**IL Y A QUORUM.**

**Membre sans droit de vote :**

- Mme Mélissa Coulombe-Leduc Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants

**ABSENCES :**

- M. Emmanuel Hudon Administrateur

**AUTRES PARTICIPANTS :**

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 6 personnes sont en ligne et 7 personnes assistent à l'assemblée en présence, ainsi que :

- M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques de la Ville de Québec

## **1. Ouverture de l'assemblée**

M. Anthony Cadoret constate le quorum et PROPOSE l'ouverture de la réunion à 19h01, DÛMENT APPUYÉ.

M. Anthony Cadoret présente le fonctionnement du conseil de quartier aux personnes présentes dans l'assemblée.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Anthony Cadoret présente l'ordre du jour.

### **Résolution CQSJB 26-04**

SUR PROPOSITION de Anthony Cadoret, DÛMENT APPUYÉE PAR HÉLÈNE MATTE, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

### 3. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

#### Résolution CQSJB 26-05

SUR PROPOSITION de Anthony Cadoret, DUMENT APPUYÉ PAR Mihanta Randria IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée publique de janvier 2026.

Adopté à l'unanimité.

### 4. Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc

Mme Mélissa Coulombe-Leduc se présente et présente son mandat d'élue.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc assure le suivi de divers points d'informations :

- Hommage à M. Dumoulin : ancien président du conseil de quartier, architecte de formation, est décédé récemment.
- Travaux du tramway : la communication est en phase d'arrimage. Mention de la fermeture de la rue Saint-Jean la semaine passée, et des fermetures prévues au coin Salaberry et René Lévesque cette semaine.
- Escalier Lavigueur : la fermeture de l'escalier Lavigueur, liée aux travaux d'entretien nécessitant le retrait de marches, est prévue à compter de lundi prochain, pour une période de 5 semaines.
- Interdiction de stationnement sur Richelieu : l'interdiction est déjà en vigueur, mais non respectée. Elle est située du côté de la caserne de pompiers et est au niveau de l'entrée d'un stationnement.
- Vitesse rue des zouaves : relevés de vitesse réalisés l'automne passé et de nouveaux relevés prévus cet hiver. Pour le moment, aucun écart n'est remarqué par rapport à la signalisation : 21km/h globalement avec des données autour de 24km/h.

M. Daniel Leclerc mentionne que des tournées sectorielles sont organisées relatives aux grands chantiers liés au tramway prévus pendant l'année et les administrateurs et administratrices des conseils de quartier seront invités à une activité dans ce cadre le 23 mars prochain.

### 5. Période de questions et commentaires du public

Mme Céline Fiuza demande si un numéro ou une adresse courriel sont mis en place pour que les citoyens et citoyennes puissent poser leurs questions sur les travaux du tramway et les nuisances potentielles.

> Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que les questions peuvent être adressées à l'équipe responsable par le biais du 311.

Une personne remarque que l'escalier Lépine est un lieu de consommation (au niveau du banc), et que cela ne rend pas l'escalier très sécuritaire.

Une personne demande des informations concernant le tunnel.

> Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que le tracé est prévu depuis 2020 et n'a pas changé. Une portion de ce tunnel se retrouverait sous Saint-Jean-Baptiste. Elle explique que le tunnel est une mesure d'atténuation de la pente qui est un enjeu technique. Elle précise que la construction de tunnels sous des immeubles est commune et que l'environnement du quartier est pris en compte dans le projet. L'objectif est de minimiser les impacts sur les infrastructures existantes. La méthode proposée sera déterminée avec l'entrepreneur à l'issue de l'appel d'offres.

Des échanges ont eu lieu au sujet du tunnel. Le citoyen précise ses craintes au sujet des vibrations, et de la perte possible de valeur de son immeuble. Il veut simplement s'assurer que les informations sur la méthode et les données techniques du tunnel seront communiquées en amont, et que les

habitants et habitantes seront consultés à ce sujet. M. Anthony Cadoret propose d'adopter une résolution. Mme Hélène Matte souligne que c'était un des sujets devant faire l'objet d'une discussion thématique au conseil de quartier. Elle rappelle que les normes de vibration dont est dotée la Ville de Québec doivent être questionnées car elles pourraient ne pas être suffisantes pour le centre-ville (elle rappelle l'exemple de l'îlot d'Irving). M. John Cisco rappelle que la côte d'Abraham était une option dans les tracés précédents.

### Résolution CQSJB 26-06

SUR PROPOSITION DE M. Anthony Cadoret DUMENT APPUYÉ PAR Mme Hélène Matte, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier :

- S'INQUIETE des impacts des vibrations de la construction et de l'exploitation du tramway dans le tunnel sous le quartier Saint-Jean-Baptiste
- DEMANDE que la Ville et CDPQ Infra s'assurent de limiter les vibrations lors de la construction et l'exploitation du tunnel du tramway pour préserver l'intégrité des bâtiments du quartier
- DEMANDE que les mesures d'atténuation des vibrations pendant la construction et l'exploitation soient prévues dès que possible, notamment lors de l'élaboration des contrats pour le tunnel
- DEMANDE que la population du secteur concerné soit informée de la construction du tunnel à court terme
- DEMANDE à CDPQ Infra de transmettre au conseil de quartier et de rendre public la modélisation vibratoire de l'exploitation du tramway dès qu'elle sera réalisée
- DEMANDE de consulter la population concernée du quartier Saint-Jean-Baptiste sur les mesures d'atténuation possibles

Adopté à l'unanimité.

## 6. Thématique de la rencontre : Saint-Réal

M. Anthony Cadoret introduit la discussion et rappelle le contexte et les enjeux de sécurité liés à la circulation et au transit, et à la signalisation qui peut porter à confusion.

Une personne du public rappelle les difficultés de circulation pour les piétons, et que la signalisation n'est pas intuitive ni efficace.

Une personne propose de piétonniser la rue.

> Mme Mélissa Coulombe-Leduc rappelle que techniquement quand on sort de Saint-Réal on est obligé de tourner à droite. Il y a souvent de la surveillance policière à cet endroit-là.

Plusieurs personnes mentionnent que la rue a un grand potentiel, qui offre des perspectives visuelles, mais qui n'est pas exploité car la rue est défraîchie, avec certains terrains vacants. C'est une zone qui va se développer prochainement. Elle a un grand potentiel de revitalisation, pour offrir un espace plaisant aux citoyens du quartier.

M. Hugo Plante remarque qu'il y a peu de résidents et résidentes sur cette rue, dont une portion pourrait être fermée à la circulation.

Mme Francine Blois rappelle qu'il sera important d'impliquer les résidents et résidentes de la rue.

### Résolution CQSJB 26-07 - Intersection côte Sainte-Geneviève et rue Saint-Réal

CONSIDÉRANT QUE l'intersection rue Saint-Réal/Côte Sainte-Geneviève porte à confusion pour de nombreux automobilistes qui traversent régulièrement la côte d'Abraham sur un feu rouge et ce malgré l'obligation de tourner à droite à partir de la rue Saint-Réal

CONSIDÉRANT la vitesse et le manque de visibilité du secteur

CONSIDÉRANT QUE des accidents importants ont déjà eu lieu à cet endroit

SUR PROPOSITION DE Mme Hélène Matte DUMENT APPUYÉE PAR M. Hugo Plante, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier DEMANDE à la Ville de nouveaux aménagements pour sécuriser l'intersection.

Compte tenu du faible débit de la rue Saint-Réal, IL EST SUGGÉRÉ :

- de fermer la rue Saint-Réal à son embouchure sur la côte Sainte-Geneviève

- de rediriger le trafic sur la rue Lavigneur
- de considérer créer un sens unique vers le sud sur la rue Olivier Robitaille entre la rue Saint-Réal et la rue Lavigneur
- que l'aménagement soit fait en consultant les personnes qui habitent le secteur

Adopté à l'unanimité.

L'assistance mène une réflexion collective autour du projet de transformation de la rue en place publique. Une personne souligne que ce projet serait notamment l'occasion de préserver un accès public à des perspectives visuelles qui pourraient être privatisées en cas de construction de tours à condos. Le conseil de quartier avait déjà pris une résolution à ce sujet.

## Résolution CQSJB 26-08 - Rue Saint Réal

SUR PROPOSITION DE Mme Hélène Matte DUMENT APPUYÉE PAR Mme Mihanta Randria, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier:

- CONSTATE qu'il a des terrains vacants et un stationnement qui pourraient être requalifiés sur la rue Saint-Réal
- CONSTATE un potentiel de valoriser la rue Saint-Réal comme une place publique avec une vue exceptionnelle
- DEMANDE à la Ville de nous informer des plans et travaux prévus pour la rue Saint-Réal dans les prochaines années

Adopté à l'unanimité.

## 7. Thématique de mars et d'avril

- M. John Cisco propose d'évoquer les enjeux de transport collectif, transit et mobilité active dans le contexte de l'arrivée du tram.
- Une personne propose d'évoquer les projets de la Ville pour l'église et son parvis.  
-> Mme Coulombe-Leduc explique que la Ville attend une réponse de financement du fédéral et le plan d'affaires est en phase de finalisation, mais que sinon des travaux sont prévus dès cet été. Elle rappelle que la vocation communautaire est centrale dans les projets pour le bâtiment.
- Une personne propose de discuter des possibilités pour rendre le quartier plus facile à vivre à pied en hiver.
- Mme Céline Fiuza propose d'évoquer le verdissement dans le quartier, qui est identifié comme l'un des quartiers ayant l'une des plus faibles canopées.  
-> Mme Coulombe-Leduc évoque une carte interactive de plantation qui avait été réalisée en 2020 par un résident du quartier.

Les thèmes retenus sont

- Le déneigement dans le quartier pour le mois de mars
- Verdissement des rues en avril pour l'AGA
- Formation plantation en bac au mois de mai

Mme Coulombe-Leduc évoque l'[Appel de projets – Déminéralisation et verdissement de terrains non municipaux](#) dont les dates limites de dépôt des demandes sont le 31 mars et le 31 octobre.

## 8. Durée des passages piétons

Mme Céline Fiuza explique qu'elle a constaté que plusieurs feux piétons ne sont pas suffisamment longs.

## Résolution CQSJB 26-09 - Proposition pour l'adaptation et l'allongement de la durée des passages piétons aux intersections

### CONSIDÉRANT QUE :

- À plusieurs grandes intersections de la ville de Québec, la durée des feux piétons est actuellement insuffisante pour permettre une traversée sécuritaire et confortable pour l'ensemble des usagers;
- Qu'une personne à mobilité non-réduite nécessite environ 20 secondes pour traverser une intersection standard, ce qui laisse une marge de sécurité très limitée ;
- Qu'en période hivernale, la neige, la glace et les bancs de neige ralentissent la vitesse de déplacement ;
- Que les personnes à mobilité réduite, les aîné·e·s, les familles avec poussettes ou les personnes accompagnées d'enfants ont besoin de davantage de temps pour traverser en sécurité ;
- Que l'achalandage piétonnier et cycliste a augmenté dans les dernières années, notamment en raison de la vitalité touristique et des efforts de mobilité durable ;
- Que l'implantation du tramway à venir vise à accroître l'intermodalité, notamment le long du tracé ;
- Que l'un des principes fondamentaux de la sécurité routière est l'adaptation aux usagers et au contexte, et que la signalisation routière doit pleinement jouer son rôle de mode d'emploi sécuritaire de la rue ;

### SUR PROPOSITION DE Mme Céline Fiuza DÛMENT APPUYÉE PAR M. Xavier Bernier-Prévoist IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier demande à la Ville de Québec :

- D'augmenter la durée minimale des feux piétons à ces intersections afin d'assurer une marge de sécurité adéquate pour l'ensemble des usagers :
  - > rue Saint-Jean et avenue Honoré-Mercier
  - > rue d'Aiguillon et avenue Honoré-Mercier
  - > boulevard René-Lévesque et rue Louis-Alexandre Taschereau
- questionné> rue de la Couronne et Boulevard Charest (Quartier Saint-Roch)
- D'évaluer la durée actuelle des passages piétons aux grandes intersections et aux intersections jugées problématiques sur son territoire ;
- De prioriser les intersections à fort achalandage piétonnier, touristique, scolaire ou à proximité de résidences pour aîné·e·s et de services de santé ;
- D'appliquer le principe d'adaptation dans la planification et la gestion de la signalisation routière, afin qu'elle reflète les réalités actuelles de mobilité active.

Adopté à l'unanimité.

## 9. Suivis

### **Suivi du transit sur la rue d'Aiguillon**

M. Anthony Cadoret s'est rendu au comité de liaison du tramway où il a rencontré Marc des Rivières, le directeur du Service du transport et de la mobilité intelligente à la Ville, qu'il a au sujet de la rue d'Aiguillon et des mesures d'atténuation prévues. Il a simplement répondu qu'il n'est pas possible de bloquer la circulation.

Une demande d'accès à l'information a été faite pour avoir plus de données sur le transit sur la rue d'Aiguillon. Deux études ont été réalisées en décembre 2024 et en janvier 2025. Une nouvelle étude est en cours. Ces données offriront un comparatif intéressant une fois les travaux débutés.

Le RTC a informé que plusieurs parcours de bus vont emprunter la rue d'Aiguillon pendant les travaux.

### **Suivi du comité révision du plan d'action**

Le comité en charge progresse dans la conception du questionnaire, une première version est en révision. Le comité est accompagné par la firme embauchée. Le questionnaire sera terminé le 31 mars et sera diffusé dans les jours suivants.

## **10. Varia**

### **Rue piétonne**

Mme Mihanta Randria annonce qu'une rue piétonne est de nouveau prévue cet été sur Saint-Jean. La période et les horaires seront décidés prochainement et seront annoncés lors du prochain conseil de quartier. La contrainte majeure est que lorsque Grande Allée est piétonne, la rue Saint-Jean ne pourra pas l'être. Des efforts importants sont prévus au niveau du verdissement.

## **11. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Anthony Cadoret PROPOSE que la séance soit levée à 21h10 DÛMENT APPUYÉ.

M. Anthony Cadoret  
Président de séance

M. Hugo Plante  
Trésorier du Conseil de quartier